

Année scolaire 2023-2024

Demande d'admission dans une classe spéciale de l'Ecole de maturité

1ère année

OU (ne cocher qu'une seule case !)

2ème année



Gymnase Auguste Piccard



toutes disciplines artistiques et sportives

sauf : basketball - football (masculin) - handball - hockey sur glace (masculin)

Avertissement

La demande que vous formulez à l'aide de ce document n'est pas une inscription dans une classe spéciale mais une demande d'inscription. Les instances et jurys chargés d'examiner si les critères dans le domaine des arts ou des sports sont remplis étudieront votre dossier et communiqueront leur préavis à la Conférence des directeurs des gymnases vaudois (CDGV) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Office de l'enseignement gymnasial. **Entre-temps, vous devez inscrire normalement votre fille ou votre fils au gymnase, comme tous les élèves qui désirent fréquenter ce dernier, par l'intermédiaire de la direction de l'établissement secondaire de 11^e année de votre enfant.** Fin avril 2023, la CDGV vous indiquera si votre fille ou votre fils est effectivement admis-e dans une classe spéciale du Gymnase Auguste Piccard, en tenant compte des trois critères suivants : préavis sportif ou artistique, résultats scolaires, nombre de places disponibles.

1. Elève

1.1 Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____

1.2 Parents ou personne responsable : _____
Tél. portable : _____

1.3 Adresse : _____

1.4 Etablissement scolaire actuel : _____ Classe : _____

2. Domaine concerné par la demande

- Sport (discipline) _____ Danse (genre) _____
 Musique (instrument) _____ Autre domaine artistique _____

3. Pratique du sport ou de l'art

3.1 Ecole de musique, de danse ou autre école artistique ou club sportif. Personne(s) responsable(s) de l'entraînement sportif, de la formation en danse, musique ou autre domaine artistique (nom, adresse, no de téléphone) :

3.2 Pour les sportifs et les danseurs, médecin (nom, adresse, no de téléphone) : _____

3.3 Nombre d'heures hebdomadaires de travail personnel (particulièrement pour les artistes) : _____

3.4 Niveau atteint et résultats (remplir de manière plus détaillée l'annexe «Principaux résultats sportifs») :

4. Objectifs de l'élève

Objectifs de l'élève sur le plan sportif ou artistique, durant les études gymnasiales : _____

Après les études gymnasiales : _____

5. Horaire des entraînements ou des cours (temps effectif, sans les déplacements), au cours de l'année scolaire actuelle

	De	à	Lieu	Durée du trajet Aller et retour en minutes
Lundi	_____	_____	_____	_____
Mardi	_____	_____	_____	_____
Mercredi	_____	_____	_____	_____
Jeudi	_____	_____	_____	_____
Vendredi	_____	_____	_____	_____
Samedi	_____	_____	_____	_____
Dimanche	_____	_____	_____	_____

5.1 Fréquence annuelle des compétitions, concours, examens : _____

5.2 Changements prévus pour l'année scolaire prochaine : nouveau club, nouvelle école, personne(s) responsable(s) de l'entraînement sportif, de la formation en danse, musique, etc. (nom, adresse, no de téléphone) :

5.3 Remarques

Annexes indispensables à joindre à la présente demande :

- attestation de l'école de danse, de musique, du club, de la fédération, etc.
- pour les sportifs ou les danseurs, attestation du niveau au moment de la demande
- formulaire «Principaux résultats sportifs» (complément à la demande d'autorisation d'inscription)
- tout autre document utile à l'appréciation de la demande (copie de titres sportifs, classements, etc).

Lieu et date : _____ Signature de l'élève : _____

Signature d'un parent ou de la personne responsable : _____

Cette demande est à retourner pour le 16 novembre 2022 au plus tard (la date du timbre postal faisant foi) à l'adresse ci-dessous. Toute demande tardive ne pourra être prise en considération, sauf cas de force majeure. Dans tous les cas, elle sera mise en liste d'attente.

Pour une entrée en 2^e année, la demande est à retourner **pour le 31 décembre 2022 au plus tard**.
Tout renseignement peut être obtenu à l'adresse suivante :
Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Office de l'enseignement gymnasial, Rue St-Martin
26, 1014 Lausanne (tél. 021 / 316 34 00)